



# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
14 » six mois.  
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 3 avril 1866.

### BULLETIN.

Depuis deux jours la situation des deux grands cabinets allemands est restée la même. Il nous arrive seulement des détails sur les dernières communications diplomatiques de M. Bismark dont on connaissait déjà le sens général. Ces communications comportent bien réellement le dessein, de la part de la Prusse, non-seulement de revendiquer l'annexion des Duchés, mais de changer l'assiette de la Confédération germanique. M. de Bismark trouve les institutions fédérales dangereuses ou insuffisantes pour une politique active, même en supposant la bonne volonté des gouvernements confédérés, ce qui n'est point. Il faut donc que ces institutions soient remaniées, pour que la Prusse trouve des garanties de sécurité autres que celles qu'elle a vainement cherchées dans une alliance avec l'Autriche. En d'autres termes, l'Allemagne doit se plier aux exigences du cabinet de Berlin, lequel a le droit de mettre ses propres conventions au-dessus de celles des Etats secondaires confédérés. La Prusse, dit M. de Bismark dans sa dernière circulaire, a d'autant plus besoin de cette réforme que ces intérêts sont déjà, à cause de sa situation géographique, identiques à ceux de l'Allemagne et que la destinée de la Prusse entraîne la destinée de l'Allemagne. On ne saurait s'exprimer en termes plus clairs.

Il est question d'un traité secret d'alliance offensive et défensive qui serait déjà conclu entre la Prusse et l'Italie.

(On mande de Florence, 1<sup>er</sup> avril : « Tous les bruits répandus à la Bourse de Paris, d'un prétendu emprunt de 200 millions avec M. de Rothschild et d'armements considérables, sont formellement démentis. Les ambassadeurs italiens ont été chargés de déclarer officiellement que le gouvernement italien est en mesure de faire face à ses engagements, sans recourir au crédit étranger. »

Il paraît certain que l'évacuation de

notre armée d'expédition au Mexique, commencera en juin ou juillet, et qu'elle sera terminée à la fin de 1866.

J. REBOUX.

Le *Moniteur universel* a publié, il y a quelques jours, les premiers détails d'un combat qui a eu lieu en Algérie. Voici d'après le *Moniteur de l'Algérie*, des renseignements plus complets sur cet événement militaire :

« On se rappelle qu'au commencement du mois de mars les insurgés fuyant devant nos colonnes étaient dispersés dans l'extrême sud.

« De la Sebka de Tigri, point sur lequel il s'était retiré, Si Ahmed ben Hamza a depuis lors fait savoir à M. le général commandant la province d'Oran qu'il était disposé à mettre bas les armes, mais qu'il demandait que le commandement dont avait été investi son père lui fut rendu, et qu'il voulait, dans ce commandement, rester complètement indépendant. Le jeune marabout aspirait ainsi à se constituer une sorte de royaume saharien et à être, non un chef soumis à la France, mais bien un allié, dans des conditions qu'il se réservait de discuter.

« D'aussi étranges prétentions ne pouvaient être admises. Le gouvernement de l'Empereur ne se dessaisira jamais d'une parcelle du territoire qu'il a conquis en Afrique. Les propositions de Si Ahmed furent rejetées.

« Profitant habilement de ce qu'un de ses serviteurs avait été autorisé à venir apporter à Oran ses dépêches et de ce que des relations s'établissent ainsi entre lui et le commandant du cercle de Géryville, le marabout parvint à arrêter le mouvement d'un assez grand nombre de douars qui s'étaient mis en marche pour revenir vers nous.

« Il les groupa autour de lui, et lorsqu'il y a quelques jours il apprit que ses propositions n'étaient pas accueillies, il essaya avec ces douars de reprendre l'offensive.

« Si Ahmed savait que les colonnes de Géryville, Laghouat et Biskra se disposaient à se porter dans le Sud ; il savait que des convois étaient dirigés vers ces postes, que des goums y étaient appelés, et qu'ainsi se préparait un mouvement dont il ne pouvait se dissimuler les conséquences. Il sentit qu'il fallait tenter un dernier effort et crut le moment opportun soit pour jeter le désordre dans nos tribus

du Sud, soit pour inquiéter nos convois et entraver les concentrations de nos goums. Le 13 mars il se montra dans la vallée de Sués. Le 14 il était à Ain et Orag, se dirigeant sur le Djebel Meguères au sud-ouest de Géryville.

« De ce point, il menaçait, d'une part, un convoi allant de Saïda à Géryville ; de l'autre, des douars des Ouled Ziad qui, après avoir obtenu l'aman, n'étaient pas passés au nord du Chott, bien que des ordres dans ce sens leur eussent été donnés.

« Dès que le colonel de Colomb fut averti, il prit des dispositions pour assurer la marche du convoi qu'il attendait, et dirigea deux compagnies de zouaves sur Khe-nez Aziz, afin de les joindre au 87<sup>e</sup> venant de Saïda avec un escadron de chasseurs d'Afrique et le convoi. Le 14, il partit lui-même de Géryville avec six compagnies de zouaves et un escadron du 1<sup>er</sup> régiment de hussards, afin de protéger les campements des Ouled Ziad.

« Il était, le soir à huit heures, à El Amba, lorsque ses éclaireurs lui annoncèrent que Si Hamed venait d'arriver à Zouirag, au pied du Djebel Meguères et que les Ouled Ziad s'étaient laissés entraîner par le marabout.

« Le colonel se porta aussitôt sur Zouirag, mais l'ennemi avait quitté ce point avant qu'il n'y arrivât. Il revint sur Lhene-Aaiz où il trouva le convoi venu de Saïda.

« Laisant le convoi sous la garde de six compagnies de zouaves, le colonel de Colomb emmena alors avec lui le bataillon du 87<sup>e</sup>, deux compagnies de zouaves, et deux escadrons de cavalerie, et se porta aussitôt dans la direction qu'il supposait avoir été prise par Si Ahmed.

« Il marcha toute la nuit, et le lendemain vers 8 heures du matin, l'ennemi se présenta sur sa droite ; les insurgés avaient 500 chevaux et 1,000 fantassins, les uns des Ouled Ziad, les autres des Ameur ouled Djous et Doui Ménia, tribus marocaines.

« Sans se laisser arrêter par le feu de nos tirailleurs, les cavaliers de Si Ahmed se jetèrent jusque dans nos lignes. Les fantassins marocains désireux de justifier la réputation de bravoure dont ils jouissent dans nos tribus de la frontière, les suivirent au pas de course. On se battit un instant corps à corps, mais bientôt ne pouvant résister à la puissance de nos baïonnettes, les fantassins lurent se retirer emportant un grand nombre de morts et de blessés. Les cavaliers les suivirent laissant eux, leurs morts entre nos mains.

Après avoir relevé les blessés et remis l'ordre dans les rangs que les goums étaient parvenus à entamer, le colonel de Colomb poursuivit pendant trois heures l'ennemi qui fuyait devant lui.

« Dans ce combat où l'ennemi a été des plus acharnés et où nos soldats ont donné une fois de plus des preuves de leur sang-froid et de leur vigueur, nous avons eu 22 hommes tués et 41 blessés ; toutefois parmi ces derniers, 20 légèrement atteints ne sont pas entrés à l'ambulance. Au nombre des morts est le lieutenant Pépin, du 1<sup>er</sup> régiment de hussards.

« Les cavaliers de Si Ahmed ont abandonné sur le terrain 20 des leurs, parmi lesquels sont le cheick Bel Ghazi, des ouled Desouraga. Dans un engagement qui avait eu lieu la veille entre les rebelles et les ouled Bou Zian, l'ex-agma Bou Dissa, de la province d'Alger, avait été tué.

« Le lendemain, le colonel de Colomb rentra à Géryville où il ralliait 1,800 chevaux de goum.

« Parties de Géryville, Laghouat et El Hadjira, trois colonnes s'avancent en ce moment vers le sud par les vallées de l'oued Namons, de l'oued Seggueur et par Ouargla. Une quatrième se porte de Bou-Saïda en avant de Laghouat.

« Elles chercheront à rallier les fractions de tribus que les promesses mensongères des ouled Sidi Cheick sont parvenues à maintenir jusqu'à ce jour dans l'insoumission, et, dans tous les cas, rejettent encore une fois jusque dans les sables du Sahara les débris de l'insurrection. »

de Naples, la reine douairière de Saxe, le prince et la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, le comte de Flandre et le corps diplomatique assistaient, dans des tribunes spéciales, à cette cérémonie. Après la bénédiction, le pape a été l'objet de chaleureuses acclamations.

Hier, Pie IX a reçu au Vatican, en audience générale, un millier d'étrangers. Aujourd'hui, il reçoit les visiteurs romains.

Francfort, 2 avril.

Voici le sens d'une note remise par le comte Karoly au comte de Bismark, le 31 mars 1866 :

« Il est parvenu à la connaissance du gouvernement impérial et royal que, pour ne point assumer la responsabilité d'avoir fait naître des craintes relativement à la conservation de la paix, le gouvernement prussien accuse la Cour de Vienne d'intentions hostiles et qu'il a même été jusqu'à insinuer l'éventualité d'une agression armée de l'Autriche contre la Prusse.

Quoique le peu de fondement de pareilles assertions soit notoire et généralement reconnu en Europe, le gouvernement doit toutefois mettre du prix à protester contre une inculpation en opposition flagrante avec l'évidence des faits. Le soussigné a, en conséquence, été chargé de déclarer catégoriquement au comte de Bismark que rien ne saurait être plus éloigné des intentions de S. M. l'Empereur, qu'une action offensive dirigée contre la Prusse. Non-seulement les sentiments d'amitié, tant pour la personne du roi, que pour le royaume de Prusse dont l'Empereur a si souvent donné la preuve par ses actes et ses paroles excluent formellement de pareilles intentions, mais, d'un autre côté, l'Empereur n'oublie pas les devoirs que l'Autriche et la Prusse ont solennellement acceptés, en signant le pacte fédéral allemand. S. M. l'Empereur est fermement décidé à ne pas se mettre, pour sa part, en contradiction avec les stipulations de l'acte XI de l'acte fédéral qui interdit aux membres de la confédération de poursuivre par la force le redressement de leurs griefs.

« Le soussigné, en priant M. le président du Conseil de soumettre à son auguste souverain la présente note, est chargé d'ajouter l'expression de son désir de voir le cabinet royal repousser sans ambages et aussi nettement qu'il l'a fait lui-même au nom de son gouvernement, la suspicion de vouloir violer la paix. En procédant ainsi, il rétablirait cette confiance générale dans le maintien de la paix de l'Allemagne qui n'aurait jamais dû être ébranlée. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Trieste, 2 avril.

Les lettres d'Athènes portent que le général Kalergis est attendu dans cette ville vers le 15 de ce mois. On croit généralement que le général fera un long séjour en Grèce, et que sa présence exercera une influence favorable sur l'état des choses dans ce pays.

Rome, 1<sup>er</sup> avril, 2 h. de l'après-midi.

Ce matin, le Saint-Père a officié à la Basilique du Vatican. Il a ensuite donné, de la loge du Vatican, la bénédiction solennelle *urbis et orbis*. Une foule immense était réunie sur la place. Tous les corps de la division française et les militaires pontificaux étaient sous les armes en grande tenue. Le roi et la famille royale

avez de la chance, m'a dit mon actif négociateur ; la semaine prochaine, sans plus tarder, vous toucherez un respectable dividende, et c'est moi-même qui vous l'apporterai, pour me réjouir avec vous de votre fortune. Il arrive, en effet, au jour indiqué, avec une liasse de billets de banque qui me détermine aussitôt à m'accorder une nouvelle satisfaction. Je voulais avoir une voiture. J'achète une voiture, un cheval, je prends un cocher, et je m'en vais promenant, aux Champs-Élysées, ma chère Clara qui jusque-là, n'était sortie avec moi que dans des coupés de remise, et Blanche, enveloppée dans ses dentelles, dorlotée, choyée comme une petite reine. Six mois après, autre dividende plus considérable encore que le premier et payé aussi ponctuellement.

Deux mois après, j'étais ruiné.

Ruiné totalement ! Ruiné non point par une de ces catastrophes que nulle sagesse humaine ne peut prévenir et qui inspirent un juste sentiment de pitié, non point par une de ces somptueuses folies qui donnent au moins un certain éclat à celui qui les commet ! Ruiné naïvement par mon imprudence et mon ignorance ! Et si j'étais seul ruiné, mon malheur ne serait que trop mérité. Mais l'innocente femme qui a remis avec tant de confiance son sort entre mes mains ; mais cette fille qui, par sa mère, était riche, qui, par moi, est condamnée à la misère, ces deux êtres si aimés dont je devais être le guide, le soutien, la joie, et dont je suis le fléau. O Dieu ! quelle honte et quelle torture !

De Vernois est parti subitement, furtivement, et la police est à sa poursuite. Voilà ce que j'apprends un matin en lisant

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 4 AVRIL 1866.

N° 35.

## LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

### QUATRIÈME PARTIE.

L'AGE MUR.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 1<sup>er</sup> avril.)

— Dénaturer ! Voilà un mot bien employé ! Ou diable avez-vous donc l'esprit. Si on vous engageait à tenter une spéculation incertaine, à mettre vos fonds dans des entreprises douteuses, à courir au hasard, comme on dit, après les gros dividendes, je comprendrais vos scrupules, et si vous me demandiez mon avis, je tâcherais de vous détourner d'une telle imprudence. L'idée que je vous ai exprimée est tout autre. Il s'agit simplement de transformer un placement très-sûr, mais peu productif, en un placement non moins sûr, mais plus avantageux. En faisant cette opération, vous ne compromettez point vos intérêts ; vous ne pouvez avoir aucun scrupule. Au contraire, vous pouvez vous dire que vous accomplissez un devoir.

— Comment donc ?

— Croyez-vous que le capital, amassé par M. Miery, vous ait été confié pour que vous n'ayez d'autre souci que de le conserver intégralement, sans chercher à l'accroître ? Non, mon cher, votre devoir d'époux, de père est de faire fructifier ce capital. L'argent n'est une matière inerte et stérile que pour ceux qui ne veulent pas prendre la peine de l'employer. Entre des mains habiles, c'est l'instrument le plus prompt, le plus puissant, le plus productif.

— Vous savez que je n'ai guère l'intuition de ces sortes de choses.

— Je le sais, et c'est pour cette raison que je me permets de vous indiquer une combinaison à laquelle vous n'auriez pas pensé vous-même. Vous êtes de ces hommes dont l'intelligence se complait dans des rêves poétiques et qu'un ami expérimenté doit quelquefois éclairer sur les réalités de la vie. Si vous le voulez, je vous présenterai l'affaire que je viens de vous proposer dans une note si explicite et si nette qu'un enfant la comprendrait.

— Je le veux bien.

Quelques jours après, de Vernois m'apporte un compte qui me paraît, en effet, très lucide, et me démontre que, par cette facile spéculation, j'accrois mon revenu annuel de plus de 10,000 francs.

En voyant ce résultat, j'éprouve pourtant un trouble indéfinissable et une sorte de tremblement intérieur, comme si je me sentais, malgré moi, saisi par une tentation funeste à laquelle je dois résister.

« Eh bien ! me dit de Vernois en posant le doigt sur son addition ?

— Eh bien ! cela me semble assez séduisant. Je ne puis cependant rien décider sans l'assentiment de ma femme.

— Non certes ; d'autant que les titres

sont à son nom et ne peuvent être vendus sans sa formelle volonté. Mais pour elle, comme pour vous, il ne peut avoir en cela le moindre motif d'hésitation. Voyez donc quelle somme vous gagnez annuellement, sans courir aucun risque, et songez que si, jusqu'à présent, votre revenu actuel ne vous a pas suffi, il vous suffira bien moins encore, quand vous aurez plus de dépense à faire, ayant une famille plus nombreuse. Enfin, mon cher, c'est un conseil amical que je vous donne, et j'espère que vous m'en remercirez.

— Je vous remercie déjà de vos bonnes intentions. J'en parlerai à Clara.

— Ainsi que je devais bien le prévoir, l'innocente Clara n'a rien à objecter au projet que je lui expose avec les chiffres que de Vernois m'a remis.

« Mon ami, me dit-elle, c'est à vous à prendre la décision qui vous paraîtra juste. Les femmes, je crois, ne sont guère aptes à s'immiscer dans ces questions de finances. Quant à moi, j'avoue en toute humilité que je ne puis pas les discuter. Avant mon mariage, mon oncle réglait lui-même mes affaires, sans jamais m'en parler. Une seule fois, il m'en a parlé, c'est lorsqu'il s'est déterminé à vendre le domaine que mon père possédait à la Doye. Cela m'a fait beaucoup de peine, et je me rappelle que j'ai pleuré en pensant que je ne reverrais plus cette maison que j'aimais tant. Mais mon oncle disait que ce serait une folie de la garder, et avec le prix qu'il en a reçu, il a acheté quelques-uns de ces papiers gris que vous appelez des titres de rentes. Si maintenant vous voulez échanger ces papiers contre d'autres, je n'ai nulle raison de m'y opposer. M. de Vernois est quelquefois bien singulier, par

sa vanité. Mais il est très-occupé de tout ce qui tient au placement des capitaux. Il doit s'y connaître, et il ne voudrait pas vous donner un mauvais conseil. Que s'il avait, ce que je ne puis supposer, cette malheureuse pensée, bien certainement vous ne vous y laisseriez pas prendre. Ainsi donc, mon cher Max, faites ce qui vous plaira. Voyez notre gentille Blanche, comme elle dort tranquillement sur mes genoux. De même que moi, elle n'entend rien aux affaires d'argent. Si je l'interrogeais à ce sujet, et si elle pouvait me répondre, elle me dirait sans doute qu'elle n'en a nul souci, que c'est son père qui doit les régler. »

Blanche, dont l'intelligence commence à peine à se manifester par un regard et par un sourire, n'est en vérité, je crois, guère plus étrangère que Clara et moi à la science du calcul. Pour Clara, c'est tout naturel. Jamais elle n'avait été obligée de songer à ses intérêts matériels. Son oncle les soignait lui-même, et très-fidèlement, il faut lui rendre cette justice. Moi, j'avais tort d'ignorer certaines choses qu'il importe de connaître. « L'homme ne vit pas seulement de pain, » dit l'Évangile. C'est vrai ; il a besoin de la nourriture du cœur et de l'esprit, mais il doit aussi songer à ses besoins matériels. La maigre quotidienneté n'entre pas sous son toit sans qu'il s'occupe de la recueillir, et il n'est point vêtu, comme le lis, sans qu'il file et qu'il tisse. Rien de plus agréable que la vague rêverie et l'indolente quiétude de la vie contemplative. Malheureusement, il faut y joindre les exigences de la vie pratique.

De Vernois est revenu et m'a trouvé tout décidé à suivre ses avis. Les rentes ont été vendues, les actions achetées, « Vous